

PROJET MORONDAVA

par

V. RAKOTOARIVELO (*)

Le Projet Morondava appelé plus précisément Projet de développement de la plaine de Morondava porte sur une aire de 125 000 ha de la région de Morondava. Cette délimitation qui n'est autre que celle même de l'A.M.V.R. (ou Aire de Mise en Valeur Rurale) de Morondava semble supposer que le Projet Morondava se superpose à l'A.M.V.R. Aussi une petite présentation s'impose pour éviter les confusions.

La région de Morondava est, pour la première fois, déclarée zone particulière par le décret du 15 janvier 1959 portant délimitation du périmètre de mise en valeur de la zone dite « Périmètre du Delta de la Morondava » (sous-préfecture de Mahabo et de Morondava).

En octobre 1960, une ordonnance définit le principe de la création des Aires de Mise en Valeur Rurale (A.M.V.R.) et le « Périmètre de la Morondava » est transformé en A.M.V.R.

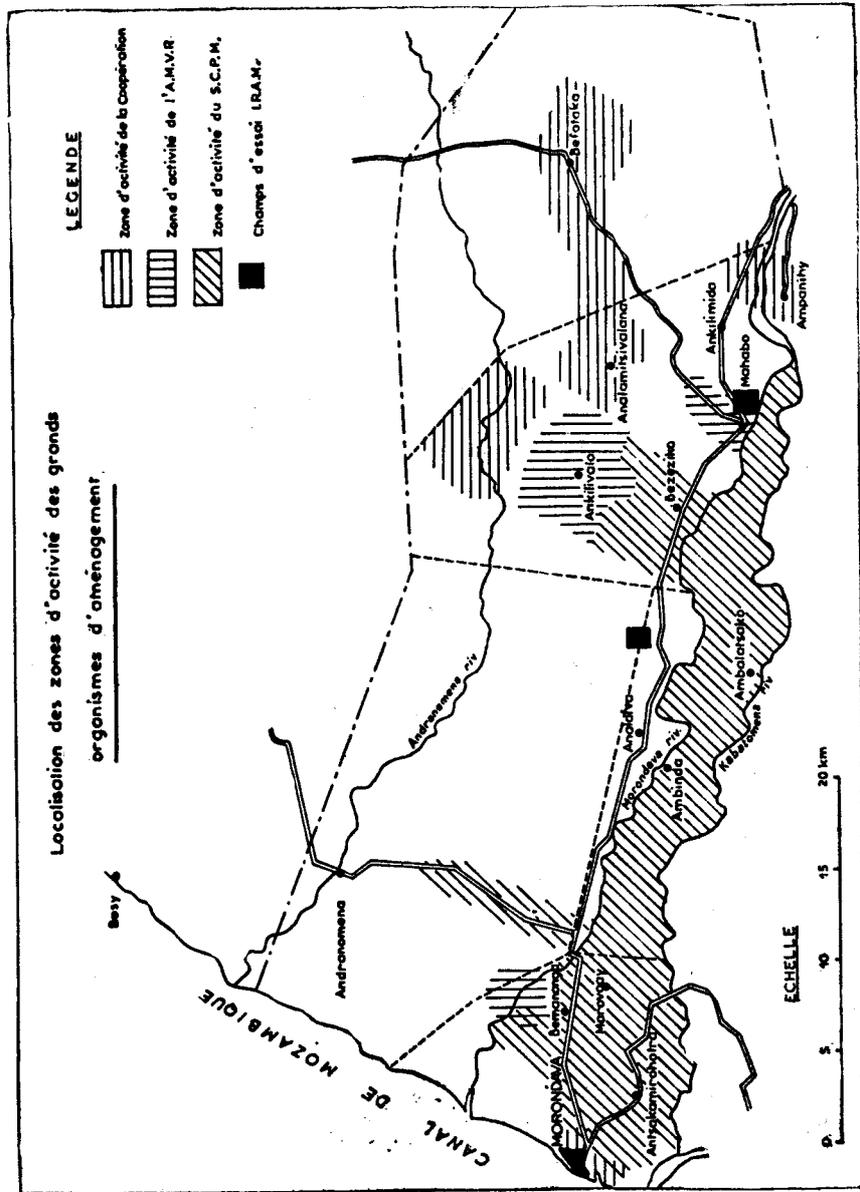
Toute la réglementation générale est précisée par l'ordonnance de septembre 1962, complétée par le décret de mai 1963. Un décret du mois de février 1966 a proposé l'extension vers l'Est de la région de Befotaka, Saronanala.

Ensuite, un appel d'offre lancé aux grandes banques mondiales a modifié l'orientation de la mise en valeur ; en particulier la B.I.R.D. a demandé la constitution d'un dossier, et c'est l'objet des recherches et études actuelles.

Ainsi la C.E.A.M.P. se voit incitée à créer des secteurs pilotes dans le cadre de l'A.M.V.R. : la ferme pilote de Mahabo, le secteur pilote de Bemanonga, l'unité pilote d'Ankilivalo, etc...

De plus, pour faire dresser un bilan exhaustif des possibilités de la région et plus particulièrement de la superficie intéressée, bref pour constituer le dossier, la B.I.R.D. a eu recours à la F.A.O., d'où le Projet Morondava F.A.O./P.N.U.D. Celle-ci a signé alors, d'une part, un contrat avec la République Fédérale d'Allemagne pour les études hydrotechniques d'où la Société AGRAR ; d'autre part, un contrat avec la République Française pour les études d'économie rurale assurées maintenant par la S.A.T.E.C. L'ensemble forme l'actuel bureau d'études qui est entré dans sa phase opérationnelle en avril 1969. On note toutefois qu'un bureau provisoire a été créé depuis août 1968, comprenant : le Directeur du Projet et des personnels locaux en particulier un co-directeur et deux co-experts malgaches.

(*) Co-experte géographe au Projet PNUD-FAO de Morondava.



I. — LA REGION (Cf. carte)

La région à étudier représente une portion de la Préfecture de Morondava. Située de part et d'autre de la rivière Morondava, elle est limitée au Sud par la rivière Kabatomena, et au Nord par une ligne allant de la côte à la vallée moyenne de l'Andranomena, et descendant ensuite sur la R.N.35 au niveau de Manamby.

On note tout de suite qu'une telle délimitation attache un grand intérêt à la rivière Morondava pour ses possibilités d'utilisation de l'eau. En effet, les 125 000 ha seront répartis en 50 000 ha à irriguer et 75 000 ha à cultiver en sec.

1) PRESENTATION PHYSIQUE

L'examen d'une carte topographique au 1/100 000, des photos aériennes, et le parcours de la région en auto, ont permis de distinguer 4 éléments de micro-reliefs :

a) La région deltaïque qui forme un petit triangle à l'embouchure de la Morondava et qui se limite aux environs du village de Bemanonga, zone mal drainée, où la rivière se perd en de multiples bras.

b) Une région intermédiaire, ou région II, qui va de Bemanonga jusqu'au niveau de Bezezika Ampasifasy. Les cotes d'altitude sont sensiblement plus fortes.

c) La région de Mahabo-Ankilivalo présente à nouveau l'aspect d'une cuvette basse, mal drainée.

d) La dernière région, plus ou moins accidentée, annonce le plateau de Tsian-dava.

A quoi correspondent structurellement ces 4 éléments de relief ?

La région 1 : Le delta de la Morondava est constitué par une épaisse couche de sable sur laquelle se sont déposées en plaques, des alluvions fluviales récentes. Les cotes d'altitude oscillent de 0 m à 6-7 m, ces dernières signalant les hautes terrasses de la rivière.

La région 2 : Cette « micro-dorsale » de tracé subméri dien semble être un ancien bourrelet dunaire. Structurellement, elle présente deux séries de couches de sable : une épaisse couche de sables plio-quaternaires provenant de l'érosion continentale qui a recouvert l'ancien bourrelet dunaire. Il s'agit de sable grossier, humifère d'une épaisseur de 200 m environ.

La région 3 qui se différencie des précédentes par sa forme en cuvette, présente des dépôts d'alluvions anciennes et récentes sur un soubassement sableux. Ces alluvions sableuses mêlées de façon complexe à des couches d'argiles et de marnes charriées par le ruissellement expliquent l'imperméabilité en surface, et par suite l'aspect mal drainé. Cette cuvette semble être l'ancien delta de l'Andranomena aujourd'hui plus ou moins fossilisé par des dépôts récents d'alluvions.

La région 4 : d'altitude relative de 140 à 200 m, s'étend au Sud et au Nord de l'axe Befotaka-Sarononola, de part et d'autre de la vallée moyenne de la Tsopokomy. Elle annonce le revers du plateau de Tsian-dava, mais les couches gréseuses sont recouvertes par la plaque de calcaire éocène.



2) ETUDE HUMAINE

— POPULATION

Ces quatre éléments régionaux frappent par le contraste de l'occupation humaine. Le delta de la Morondava présente une forte densité humaine, atteignant parfois dans

le petit triangle, 80 hab/km². Il existe de gros villages de 500, 600 habitants comme Marovoay, Antsakamiroahaka. La présence de l'eau, cependant en excès et mal répartie, et la fertilité relative du sol deltaïque, semblent expliquer cette abondance humaine. Il s'agit surtout de riziculteurs Betsileo et Sakalava.

La région intermédiaire de sable roux n'attire que des lots de peuplement humain parsemés dans la forêt sèche, à la recherche de grands espaces pour leurs zébus. On rencontre deux ethnies principales, les Sakalava vivant dans la zone entre la Kabatomena et la Morondava, et établissant un quasi monopole foncier sur les terrasses alluviales (les Baiboho), pour les pois du Cap.

Plus au Nord vivent presque exclusivement des Antandroy, rivaux des Sakalava, car eux aussi sont gros possesseurs de zébus ; ils pratiquent essentiellement une culture sur brûlis d'arachide et de maïs.

Les villages ont entre 30 et 40 habitants et sont éloignés les uns des autres. On peut avoir une densité relative de 3 à 4 habitants au kilomètre carré.

La région de Mahabo, zone la plus riche au point de vue pédologique, présente une densité humaine importante quoique un dépeuplement dû à l'assèchement des rizières ait sévi il y a 6 ou 7 ans. Toutefois se maintiennent de gros villages de riziculteurs (Ampasibeivy, Bevoay) et des villages d'anciens riziculteurs Betsileo ou Sakalava se tournant vers les cultures sèches (Ankilivalo, Manambahina, Morafenobe). Au total, la population de l'A.M.V.R. est estimée à 30 000 personnes y compris les communes urbaines de Morondava et de Mahabo. La population rurale s'élèverait à 18 000 habitants. La densité moyenne est de l'ordre de 19 à 20 hab/km².

— ETHNIES

L'A.M.V.R. présente une hétérogénéité ethnique assez complexe. Sans avoir le pourcentage respectif exact de chaque ethnie (le dépouillement des enquêtes démographiques ne pouvant pas être terminé avant fin septembre 1969), la classification suivante semblerait possible :

- l'ethnie de fond encore la plus dominante est celle des Sakalava.
- puis les ethnies allogènes s'ordonnent numériquement ainsi : Betsileo, Antandroy, Antaisaka, Korao.

On note une régression de l'ethnie Bara, fait assez frappant car elle représentait 17 % de la population totale en 1962, d'après les statistiques de M. WOILLET.

— LE CLIMAT

Le climat est de type tropical à deux saisons contrastées : la saison sèche s'allonge pendant huit mois, aux dépens de la saison des pluies. La moyenne pluviométrique annuelle est de 750 mm : le maximum pluviométrique se situe en janvier.

La température varie assez peu au long de l'année, la moyenne annuelle est de 24°. Le maximum thermique principal (31° - 33°) se situe au mois de mars. Les minimums décroissent de février à avril.

L'humidité varie de la même façon, se traduisant par une décroissance des moyennes mensuelles de février à avril : février 83 % ; mars 78 % ; avril 74 %.

L'évaporation diminue entre mars et avril pour être minimale en saison sèche. Ainsi par exemple en mm : février 4,5 mm ; mars 5,6 mm ; avril 5,5 mm.

Ce climat influe évidemment sur le système hydraulique, sur le sol et enfin sur les possibilités agricoles de la région.

La recherche et l'étude de ces données font l'objet de la mission des experts actuels. Toutefois, sur le plan hydraulique, on pourrait déjà citer les remarques faites par l'ORSTOM (Rapport, 1968).

La saison des pluies étant nettement tranchée du reste de l'année, avec une concentration en janvier, sur le plan écoulement les quatre mois de cette saison représentent 82 % des apports annuels. Les mois les plus pluvieux semblent être janvier et février.

Un tel régime pluviométrique se répercute sur les systèmes hydrologiques de la Morondava-Kabatomena et de l'Andranomena-Tandila au Nord. Le contraste entre les deux saisons donne aux systèmes un débit d'étiage très bas, engendrant presque un paysage d'oueds aux mois de septembre-octobre.

II. — INFRASTRUCTURE D'AMENAGEMENTS

Quelques grands organismes ont déjà modifié le paysage rural et l'économie de la région. En allant du plus récent au plus ancien, on peut citer : la société américano-gréco-malgache : l'abattoir ; l'I.R.A.M. : essais de recherches agronomiques ; l'A.M.V.R. : les secteurs pilotes ; le Service Civique ; la F.A.O. : recherches en culture attelée ; le complexe du Syndicat des Communes ; les Coopératives et les concessions de colons planteurs de tabac.

C'est dans cet ensemble que va se greffer la mise en valeur résultant du Projet.

A. — L'USINE DE VIANDE

Située à 12 km de Morondava et sur la R.N.35, elle s'étend sur une superficie de 2 500 ha, pour l'édifice, plus 8 000 ha au Nord dans la zone de sables roux, pour le parc à zébus.

Encore au stade de défrichement et de nettoyage des parcelles, elle entraîne déjà les conséquences sociologiques communes à toute implantation d'usine : d'une part dans le monde paysan en provoquant un exode rural spontané de certains éléments jeunes, las du mode de vie rural, de la situation paternelle de l'exploitant autoconsommateur, de la faible rentabilité des activités devant une existence assez dure sinon pénible, et d'autre part par un apport d'immigrants Antandroy ou Betsileo. Actuellement, cela se traduit par exemple par le gonflement démographique du village de Bemanonga.

B. — LES ESSAIS DE RECHERCHES AGRONOMIQUES DE L'I.R.A.M.

Ils sont localisés en deux endroits de la région : essai sur sable roux irrigué et sec à 30 km de Morondava, de part et d'autre de la R.N.35, essai sur alluvions à Mahabo, irriguées et à sec. Ils portent sur de petites parcelles de 3 ha chacune.

Le but est d'essayer de mettre en évidence les diverses possibilités culturales de ces deux types de sol : sable roux et alluvions, et suivant deux méthodes : culture irriguée et culture sèche. Le système d'irrigation varie selon le type de sol : par aspersion sur sable roux et à la raie sur alluvions. Toutes les plantes vivrières (destinées à l'autoconsommation) ou spéculatives ont été éprouvées sur ces carrés d'essais. Si le résultat plus ou moins technique n'a pas de portée géographique, par contre l'installation de tels essais a provoqué deux effets sociaux dans le monde rural environnant.

Face au bush, aux mastodontes de baobabs aux troncs vernissés, ces parcelles d'essai contrastent par leur aspect de jardins luxuriant toujours verts. C'est l'éternel « asara » (saison de pluie) disent les paysans. « Il a de l'eau, lui ! », tel est cependant le cri de résignation. Dans le cadre du Projet, et en particulier sous l'angle hydro-technique, ce cri a un intérêt primordial : un grand barrage leur domant de l'eau à bon marché, semble plus que jamais nécessaire et urgent.

Outre cet apport bénéfique de vulgarisation agricole involontaire par un mode de culture, ou même d'initiation du monde paysan à la recherche de l'agriculture plus ou moins spéculative, il ne faut pas négliger le rôle de telles implantations dans la formation du salariat agricole qui élève le niveau de vie de certains faibles exploitants, et dans la mobilisation de la population, sur le plan régional et interrégional, créant ainsi un certain brassage ethnique, fait qui a ses conséquences économiques (répartition du capital, entre autres) et sociales.

C. — LES SECTEURS PILOTES DE L'A.M.V.R.

— Secteur de Bezezika, Ampasifasy :

Il comprend 55 ha de coton Acala où 70 planteurs sont associés. Il s'agit de terrains de décrue au sol limono-sableux très hétérogène, riches seulement après le défrichement. Ce secteur présente un état critique, et risque d'être abandonné en 1970. En effet, les rendements ont été assez médiocres (0,8 à 1,45 t/ha). Cela est dû à la pratique des semis tardifs, pourtant sur sol de baiboho. C'est que le temps de semis, situé normalement à la fin du mois de décembre, correspond au moment du repiquage et du sarclage des rizières qui se trouvent autour de Soafaosa en « vary tsipala », et à l'Est de Mahabo en « vary be ».

— Secteur de Tanandava :

Il comprend 21 ha de coton et se trouve à 2 km à l'Est de Mahabo. Il présente une similitude avec le secteur d'Ampasifasy-Bezezika par le problème de temps des travaux : les planteurs associés vont faire du « vary be » (riz de saison sèche) vers Ankilivalo. Bien qu'il existe un sol argilo-sableux assez favorable à la culture du coton, le mauvais entretien des parcelles est responsable du faible rendement.

— Secteur Ankilivalo :

Ce secteur a été anciennement une vaste zone de riziculture. L'assèchement en amont des rivières allogènes, (l'Andranomena et la Tsopokomby) a occasionné un catastrophique manque d'eau, acculant la population à un abandon des rizières et à un départ massif vers des zones plus arrosées.

Le développement de la plaine d'Ankilivalo à des fins cotonnières, après décision du M.A.E.R., a été financé de 1966 à 1969 par un accord conclu entre le F.A.C. et le gouvernement malgache. Il est envisagé de mettre en culture en 1970, 502 ha dont 377 en coton et 112 en assolement (coton-« antaka ») (1). Une telle répartition s'impose pour le besoin de main-d'œuvre. En effet, une culture spéculative de ce genre ne peut être viable sans une exploitation intégrée à base vivrière. Ainsi sur fonds F.N.D.E. 1969 - Génie Rural, il va être procédé à l'aménagement d'un premier lot de 80 ha de rizières qui donnera à l'agriculteur sa nourriture de base. Cette forme d'accueil servira de siphon favorable à un appel de main-d'œuvre.

On distingue donc 2 modes de plantations :

■ Secteur en régie directe qui comprend 100 ha en culture sèche (à signaler que la nappe phréatique se trouve à 2,50 m). Cette implantation a imposé un recrutement de 70 salariés antandroy (dont 20 seulement sont restés), qui a occasionné la création d'un village : Tanandava Vaovao, ayant actuellement une infirmerie et un puits débitant 3-1/s.

■ Secteur en association : il représente 130 ha et comprend 122 planteurs associés.

— Secteur pilote Bemanonga :

Il comprend une superficie de 55 ha de terrain défriché avec un réseau d'irriga-

(1) « Antaka » : nom vernaculaire d'une légumineuse alimentaire très voisine du haricot : « dolichos lablal ».

tion secondaire en place et 200 ha en cours de défrichement comportant localement une culture de pois du Cap.

Il s'agit d'un secteur entièrement associé : priorité est donnée aux propriétaires actuels des terres. Mais d'autres associés récents viennent de Bemanonga, de Marofotra et même de Morondava.

Les villages ont été créés selon des méthodes rationnelles visant à une amélioration du niveau de vie (puits, lavoir, fosses sanitaires). Chaque lotissement se répartira en : 1 ha de riz « tsipala » suivi de pois du Cap ; 1 ha de maïs suivi de « vary be » ; 1 ha de coton ; 0,5 ha de « antaka ».

Des précautions ont été prises dans les techniques culturales afin que les périodes des divers travaux ne coïncident pas. La culture du riz se pratique en semis direct avec herbicide pour supprimer le repiquage et pour reculer la période de sarclage.

Pour attirer le paysan vers la culture de rapport (coton), l'A.M.V.R. a pratiqué une politique de stimulant : en début d'installation, le coton est cultivé en régie pendant 2 ans. Ensuite 1 ha de rizières est attribué à celui qui s'engage à travailler sur 1 ha de coton en régie.

Ferme pilote de Mahabo : appelée plutôt Centre Multiplicateur de Semence ou C.M.S. Outre son verger et l'élevage de quelques vaches qui approvisionnent en lait la ville de Mahabo, le C.M.S. a pour tâche de fournir des semences, plants et boutures, à un tarif économique ; en effet, le Centre encadre une vingtaine de riziculteurs associés sur 19 ha (parcelles de 50 ares de variété « Ali Combo » et « Tsanganambahijery ». Les rendements sont de 3,5 t/ha).

D'autre part, la ferme pilote se livre à des cultures diverses : pennisetum à collet rouge, sorgho fourrager, soja..., mais ce secteur semble être en déclin faute de crédit.

Secteur pilote de l'Andranomena : L'objectif a ici un tout autre aspect : vulgarisation en riziculture améliorée. Des moniteurs d'agriculture doivent enseigner aux planteurs le labour, le pulvérisage, le planage, la préparation des pépinières grâce à un matériel à déplacer. Mais toujours existe un problème majeur : l'absence de crédit agricole qui entrave l'équipement des paysans.

Camp du Service Civique : Une centaine d'hommes du Service Civique ont leur camp dans la zone d'action de l'A.M.V.R. D'eux dépendent 20 ha de coton, 3 ha de pois du Cap. Ils ont délimité en outre pour le périmètre de la compagnie 20 ha qu'ils réparent en riziculture, cultures vivrières, pois du Cap, élevage. Il semble exister une certaine prédilection pour la main-d'œuvre Betsileo en raison de la ténacité de celle-ci et une petite colonie de peuplement Betsileo est envisageable.

D. — L'ACTION DE LA F.A.O. MISEREOR

La F.A.O.-Misereor est installée dans un gros village betsileo du delta, Andranovakely, à 8 km de Morondava. Le travail se fait sous le thème « amélioration du niveau de vie des paysans par des actions de développement rural » et il porte surtout sur la vulgarisation de la riziculture améliorée, la formation de planteurs pilotes par village, la formation d'artisans polyvalents (bois et fer) et la fabrication de matériel sur place.

L'action de vulgarisation de la riziculture améliorée se base sur la technique culturale, l'agrandissement des parcelles pour faciliter les travaux, et sur l'équipement des paysans. Les artisans polyvalents sont destinés à être des apprentis capables d'entretenir, de réparer et de fabriquer du petit matériel agricole.

E. — LE COMPLEXE DU SYNDICAT DES COMMUNES

Créé depuis 1962, le Syndicat des Communes rayonne sur toute la préfecture de Morondava. Son but est de remédier aux abus de la commercialisation des pois du Cap par les Pakistanais de la région. Ainsi le Syndicat des Communes a établi son mono-

pole sur la commercialisation de pois du Cap dans toute la région. En outre, il a multiplié ses activités économiques par la commercialisation des arachides, par l'agriculture, par une activité immobilière, par des magasins de vente non seulement dans les villes, mais encore dans certains gros villages.

ACTIVITÉ EN POIS DU CAP : On sait que le pois du Cap est la culture typique des Sakalava du Menabe. Le Syndicat a mis en place un certain nombre de centres d'achat dans les gros villages, et achète la totalité apportée par les paysans, en tout venant, par une politique de prix ascensionnels (15, 18, 20, 25 FMG/kg depuis 1965).

Il est vrai que tout de suite après l'établissement du monopole, il y a eu une diminution des tonnages de production : est-ce diminution de rendement ou abandon ou insuffisance de terres à cultiver ? Le Syndicat s'est organisé alors pour distribuer des semences de PC2. Et le rendement semble avoir doublé d'après les statistiques de 1967 et 1968 (1 400 t/ha en 1968). Il y a eu en outre un effort pour étendre les terrains cultivés par un recensement des terres aménageables et défrichements gratuits au bulldozer.

Il faut remarquer que le système appliqué est très astucieux et efficace car le Syndicat n'admet pas la vente en gros, et bloque toujours l'exportation. Cette opération a entraîné quatre conséquences majeures dans le paysage agraire des « baiboho » de l'interfluve : régression du système de grandes concessions pakistanaises et européennes, régression simultanée de l'abus du métayage par les Pakistanais, augmentation du nombre de paysans cultivateurs exploitants, et ouverture du paysan au niveau de la culture spéculative.

ACTIVITÉ EN ARACHIDE : L'arachide est une culture pluviale sur sable roux, typique du système de culture traditionnelle, dans les îlots de peuplement antandroy de la section Nord de la région II. Le Syndicat a créé aussi des centres d'achat dans les zones productrices et achète la totalité de la récolte apportée par les paysans à 21 FMG le kg. Le Syndicat s'est attaché dans ce domaine les services du B.D.P.A. Une variété H33 est imposée à côté de la variété traditionnelle (Valencia), par souci de rentabilité. Le Syndicat offre son service de défrichage payant à 1 250 FMG/heure, de labour à 3 500 FMG/ha (il y a environ 40 à 100 ha de labour par an chez les paysans). Ensuite, il a décidé une grande culture en régie à Bezezika, basée sur le système arachide intercalaire sur agrumes sur 1 000 ha défrichés. Vu l'extension de la culture, environ 2 500 tonnes en 1968, une huilerie doit être créée en 1970.

Une fois de plus, cette « opération arachide » aura pour conséquences de supplanter les acheteurs pakistanais dans le monde paysan, sans toutefois établir un monopole d'achat (car la coopérative de Mandatsa a un monopole d'achat sur sa circonscription), de concurrencer les huileries pakistanaises S.I.C.A. (Société Industrielle et Commerciale Abdullah et Babou), de stimuler la production d'arachide chez les cultivateurs en assurant un débouché (rendement : 110 kg/ha) et par suite initier les paysans à la culture spéculative, et enfin de valoriser sur place des produits du sous-sol, car la moitié de la production a été exportée après passage dans une chaîne de triage, à partir du port de Morondava.

Cette valorisation par l'industrialisation a aussi un rôle bénéfique régional par l'offre d'emploi, la hausse du niveau de vie...

L'AGRICULTURE : Une vaste opération d'orangerais a lieu à Bezezika sur la R.N.35, à 33 km de Morondava, 1 000 ha sont actuellement défrichés. Il est prévu 5 000 ha. Il s'agit d'une grande culture de type industriel, et mécanisée, suivant des techniques très modernes. Un besoin de main-d'œuvre de 8 000 personnes a occasionné l'implantation d'un village entier selon des méthodes rationnelles. Les salariés agricoles sont presque des citadins, ne cultivant, et par habitude, qu'un petit jardin de cultures vivrières autour des cases. Ils ont pour se ravitailler un magasin de ventes du Syndicat des Communes installé en plein centre de leur village. En outre, un hectare de culture potagère est aménagé dans le complexe pour leur fournir des légumes.

Il est prévu sur toute la superficie : 40 % de citronniers, 35 % d'orangers, 25 % de pamplemousses. Les orangers sont choisis parmi les variétés précoces, les citrons

sont des variétés Eureka et Lisbonne, les pamplemousses des variétés Danken, Mars et Seedley. Le rendement prévu est de 30 t/ha pour les oranges, un peu plus pour les pamplemousses et un peu moins pour les citrons. Il s'agit d'une culture en ligne, irriguée par aspersion. En saison sèche, c'est-à-dire en période d'étiage de la Morondava, l'irrigation occasionne un prélèvement de 8 000 m³ d'eau (entre mai et novembre), jusqu'à la période de la pluie (cf. note 1). Pour cette vaste opération, il est prévu une usine de conditionnement et une usine de jus de fruit. En effet, la production sera répartie comme suit :

Oranges	50 %	en fruits frais	} 50 % de l'ensemble sera exporté
	50 %	traités en jus	
Citrons	50 %	seront exportés	

Pamplemousses 70 à 80 % seront exportés (note 2).

L'opération orangerie est une initiative privée avec mise à sa disposition de services communs. Au terme de l'opération on procédera à un lotissement de 1 à 2 ha. Les tuyaux seront à la charge de chaque agriculteur installé. Le reste, y compris le pompage reviendra à l'organisation commune. L'organisation commune s'occupera aussi des traitements, des travaux mécaniques, du conditionnement, et de la commercialisation. Un agronome dirige la station et assure l'encadrement, le Syndicat des Communes supervise le tout.

Il est vrai qu'une telle opération n'aura pas seulement des conséquences sociales et économiques régionales, mais encore nationales et peut-être même internationales.

ACTIVITÉ IMMOBILIÈRE : Le Syndicat des Communes a enfin créé une menuiserie, une sorte de forge employant un certain nombre d'ouvriers charpentiers, maçons, tout cela afin de résorber le chômage. Ainsi dans la ville de Morondava, le Syndicat possède une série de pavillons tous semblables formant une cité, loués en général soit aux fonctionnaires constituant l'encadrement dans le complexe lui-même, soit à des experts ou des assistants techniques. Il aide à la construction d'un village neuf, celui de Bezezika.

MACASINS DE VENTE : Le Syndicat possède 5 magasins de vente ou des centres de consommation dans la limite de l'A.M.V.R. : à Bemanonga, à Analaiva, à Bezezika, à Mahabo et à Morondava.

Les vendeurs ont reçu une formation (étude des besoins de la clientèle) pendant 4 mois dans le magasin de vente de Morondava.

BILAN : On peut dire que le Syndicat des Communes de Morondava forme un complexe industriel, avec effort de concentration de production, de consommation et d'échanges.

F — LES COOPERATIVES

Les coopératives forment un de ces grands organismes d'aménagement qui agissent surtout dans le commerce. On distingue la coopérative de pêche, la coopérative de consommation, la coopérative agricole et d'approvisionnement de Mahabo.

LA COOPÉRATIVE DE PÊCHE : a été créée après réflexion sur le marché déficitaire de Tananarive et les bancs de poissons du Canal de Mozambique. Le complexe se compose

Note 1 — En saison sèche, l'opération demandera $8\ 000\ m^3 \times 5\ 000 = 40\ 000\ 000\ m^3$ d'eau, soit un débit de pointe de 5 m³/s. Il s'agit de pompage sur un bras de la Morondava. Le gas-oil coûte 1,5 à 2 Frs/m³ ; avec le fonctionnement de la pompe, il s'élève à 304 m³/h.

Note 2 — 1 t. d'agrumes revient à 20 \$ soit 5 000 FMG ; prix d'achat aux paysans 5 FMG le kg ; prix à l'exportation 10 FMG.

d'une chambre froide à Morondava qui approvisionne également Morondava, une camionnette qui assure le transport vers le terrain d'aviation et la poissonnerie coopérative de Tananarive.

Ses adhérents sont essentiellement des pêcheurs traditionnels Vezo, toutefois le tonnage livré reste encore insuffisant.

LA COOPÉRATIVE DE CONSOMMATION gère une boutique de détail en ville. En raison de son implantation trop excentrique par rapport à l'ONACOOOP à Tananarive, elle s'approvisionne auprès des compagnies installées sur place.

LA COOPÉRATIVE AGRICOLE ET D'APPROVISIONNEMENT DE MAHABO, créée en 1963, s'occupe en particulier de la consommation du paddy. Elle possède une rizerie (3 t/ha de paddy) installée dans la commune urbaine de Morondava et un magasin de stockage du paddy. Elle gère dans les zones productrices des magasins d'achat de paddy et utilise en outre les anciens locaux du C.R.A.M.

Dans la limite de l'A.M.V.R., elle possède 2 magasins à Ampasibevihy, 1 à Tanandava II, 1 à Benato, et 1 à Ankilizato. Au total, elle a reçu 1 300 t. dans ces points d'achat. A Mahabo, il existe une décortiquerie à capacité de 30 t. On remarque que la rizerie démarre péniblement faute de tonnage suffisant pour son fonctionnement.

LA COOPÉRATIVE DE BRIQUETERIE a été installée au mois de juin 1969, à proximité du village d'Ampantra, à une vingtaine de kilomètres de Morondava. Son but est d'approvisionner la région en briques à meilleur marché et par suite de favoriser l'expansion de la construction en dur au niveau du paysan.

BILAN :

Tels sont les grands organismes d'aménagement qui étendent leur rayon d'action dans la préfecture de Morondava ; et sur une superficie de 125 000 ha telle qu'est l'A.M.V.R., une véritable compétition se livre entre eux.

Outre ces « centres dominants », de développement régional, d'immenses concessions privées marquent encore le paysage rural déjà si complexe. On peut citer entre autres des concessions d'orangeries, des cocoteries, des concessions de rizières, de bananeries, etc..., et enfin les superficies de protection forestière du Service des Eaux et Forêts. Après de tels inventaires, on se heurte certes à bien des problèmes, dans cette zone de 30 000 habitants, dont 10 000 citadins. Et le projet Morondava qui entrera dans sa phase d'aménagement dans 5 ou 6 ans trouvera-t-il assez de superficies à aménager, assez de paysans pour l'aménagement ?

Il nous semble que le projet Morondava, lui-même projet de développement, a oublié, parmi ses nombreuses études, la recherche de la valorisation des produits. N'est-ce pas là cependant l'impératif même du développement ? En effet, il ne suffit pas d'accroître les productions tirées du sol par un effort plus grand et par une technique améliorée, voire très moderne, il faut aussi valoriser ces ressources : sa transformation par l'industrialisation. A ce stade, augmenter la production brute aurait pour effet d'éviter gaspillage et pertes en lui assurant un débouché régulier et élargi, de supprimer les importations onéreuses et d'enrichir le tableau des exportations.

On pensera peut-être que des usines s'élèveront dans la région d'ici cette période. C'est là aller à l'encontre du développement national lui-même, accentuer le compartimentage régional au lieu de rechercher les possibilités de coordination interrégionale.

Madame Voharina RAKOTOARIVELO

Co-Experte Géographe

Projet Morondava